

Belle famille de soldat

Lasserre

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Lasserre Etienne**, donne les informations suivantes :

Il est né le 28 septembre 1887 à Pau (Basses Pyrénées), fils de Auguste Lasserre et de Laurensat Jeanne, domiciliés à Bagiry, canton de Barbazan (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1907, il a déclaré résider à Bagiry et être comptable des chemins de fer du Midi.

Il avait les cheveux noirs, les yeux châains, le front découvert, le nez moyen et le visage ovale. Il mesurait 1.61 m. Degré d'instruction : 2.

Pour son service militaire, il a été mis en route le 7 octobre 1908 et incorporé au 11^o régiment d'infanterie et soldat de 2^o classe le dit jour.

Nommé soldat de 1^{ère} classe le 13 août 1909.

Nommé caporal le 1^{er} octobre 1909.

Envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1910. Certificat de bonne conduite accordé.

Classé affecté spécial des subdivisions complémentaires de la compagnie des chemins de fer du Midi, en qualité de surnuméraire à Cazères du 19 mai 1911 au 21 juillet 1916 (révoqué).

Affecté au 83^o régiment d'infanterie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Arrivé au corps le 26 juillet 1916.

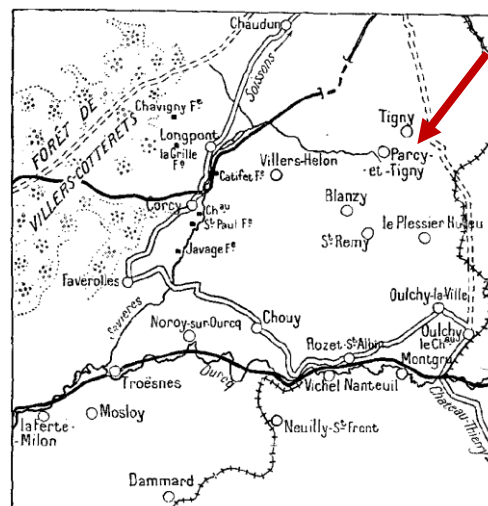
Passé au 7^o régiment d'infanterie de Cahors le 10 septembre 1916, par ordre ministériel du 14 août 1916.

Nommé sergent le 7 juin 1917 (au front).

En 1917, le 7^o RI combat sur la Marne : Mont haut, Le casque, Mont Perthois (avril-mai).

En 1918, il combat sur la Somme (attaque du 14 avril) puis sur l'Aisne : Corcy, Longpont (30 mai-11 juin) et enfin sur la Marne pour l'attaque frontale finale.

Disparu le 31 mai 1918 à Parcy et Tigny (Aisne) au Sud de Soissons.



Présumé prisonnier par avis ministériel du 27 juillet 1918.

Prisonnier de guerre (avis ministériel du 18 août 1918).

Rapatrié en vertu de l'armistice le 21 décembre 1918.

Passé au 83^o régiment d'infanterie le 22 janvier 1919.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 4 avril 1919, au dépôt démobilisateur du 83^o RI, se retire à Cazères.

Situation de famille : marié.

A la date du 1^{er} octobre 1923, passé à la classe de mobilisation de 1905 (article 58 de la loi du 1^{er} avril 1923 : père de un enfant vivant).

Classé dans la position dite sans affectation et rayé des contrôles du 14^o RI de Toulouse le 1^{er} août 1927.

Affecté à la poudrerie de Toulouse le 1^{er} juin 1932.

Libéré du service militaire le 15 octobre 1936.

Nota : Il a été par la suite, pendant de nombreuses années, le trésorier du club de Football de Cazères.

Citations :

Cité à l'ordre du régiment du 27 août 1917 :

« Chargé, pendant une période d'attaques de la surveillance des agents de liaison d'un secteur, s'est très courageusement acquitté de sa mission, visitant, nuit et jour, ses postes de coureurs (Ndr : agents de liaison), sous les bombardements ennemis les plus violents ».

Cité à l'ordre général de la division du 8 mai 1918 :

« Grâce à son attitude énergique, a maintenu son unité sous des bombardements d'une extrême violence et fut, pour tous, un modèle de calme et de courage ».

Décorations :

Croix de guerre avec étoile de bronze, d'argent et palme (voir plus loin).

Médaille militaire avec traitement par décret du 13 juin 1932 (JO du 23 juin 1932).

Certificat d'ancien combattant délivré le 20 février 1932, renouvelé le 29 août 1940.

Campagnes : contre l'Allemagne :

Intérieur (campagne simple): du 26.07.1916 au 9.09.1916,

Aux armées (campagne double) : du 10.09.1916 au 30.05.1918,

En captivité (CS): du 31.05.1918 au 21.12.1918.

Extraits des livres de l'Abbé Tournier : Les Cazériens à la Guerre :

Le 19 novembre 1916, le caporal **Lasserre Etienne** du 7^e Régiment d'Infanterie écrivait :

« Messe et concert :

« Je vous dirai cher Monsieur le Curé, qu'aujourd'hui dimanche, j'ai assisté aux offices, dans la belle église d'un village bombardée avec beaucoup de nos camarades. La messe a été chantée par deux soldats. Il y avait une cinquantaine de civils qui sont restés au toit familial malgré les misères dont ils sont abreuvés.

« Pour faire partir le cafard, nous avons improvisé dans un hangar vide une estrade ornée de fleurs, de guirlandes et de petits drapeaux. Bretons, Quercynois, Gascons, chacun dit sa chanson, son refrain guerrier, monologue, etc...

On récite quelques pièces de Coppée, on joue une comédie de Courteline... Nous recevons des Revues et des journaux de Paris.

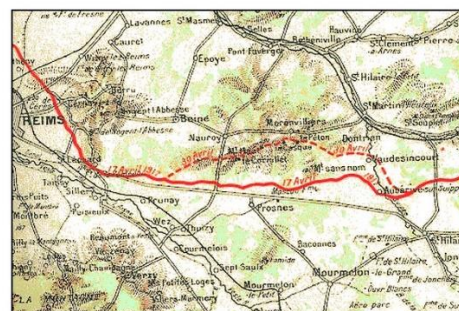
« ...Je tiens à vous signaler en terminant, les bontés dont nous gratifie notre sympathique aumônier M. Blanc, curé du Diocèse de Cahors. Il nous gâte comme de grands enfants. C'est toujours en première ligne qu'il se trouve car il veut, lui aussi, sa part de danger. Il se conduit comme un brave ».



Le 20 avril 1917, le Caporal Lasserre nous écrivait :

« Les communiqués doivent vous avoir dit combien fut rude la Bataille de Champagne. Les boches tenaient ici une série de crêtes ayant des vues sur toute la plaine de Reims, à Auberive.

« Après une formidable préparation d'artillerie, toutes les positions furent prises en trois heures. Le plateau de Moronvilliers restera célèbre pour nos armes. Vous dire ce que les Boches ont souffert est inutile. Nous prenons le temps d'organiser nos positions, de souffler un peu, et la danse va reprendre ».



Dans ces combats, il avait conquis les galons de **Sergent**.

A peine promu, il justifia la confiance mise en lui par ses chefs. Dans la journée du 30 avril, la bataille se poursuivait acharnée : Le 7° d'Infanterie se montra magnifique d'entrain et de ténacité. Le Midi continuait de se couvrir de gloire.

Son chef de section blessé, le Sergent Lasserre prit le commandement de ses grenadiers et leur fit accomplir un mémorable exploit, que mentionne cette splendide citation, à l'ordre de l'Armée :

Lasserre Etienne, Sergent à la 1^{ière} Compagnie du 7° Régiment d'Infanterie.

Gradé d'un courage et d'un sang-froid remarquables.

« Le 30 avril 1917, s'est vaillamment lancé, à la tête de ses grenadiers, à l'assaut d'un fortin ennemi, fortement organisé et s'en est emparé, faisant trente cinq prisonniers et capturant deux mitrailleuses, malgré de violents feux de mitrailleuses ennemies. »

(Croix de Guerre avec palme).



Depuis le 7° Régiment d'Infanterie de Cahors, il a continué de se distinguer, et dans la récente offensive de Verdun, du 14 au 24 août 1917, le sergent Lasserre a mérité sa part de gloire. Il a été de nouveau cité en ces termes :

« Chargé pendant une période d'attaques de la surveillance des agents de liaison d'un secteur, s'est très courageusement acquitté de sa mission, visitant nuit et jour ses postes de coureurs, sous les bombardements ennemis les plus violents ». (Etoile ajoutée à sa palme).

Il avait raison de nous écrire :

« Les gars du Midi se sont battus comme des lions. Le Mort-Homme, la cote 304 et autres, les ont vus à l'œuvre. J'ai vécu des heures tragiques, angoissantes, mais belles et le sacrifice de quelques uns n'est pas resté vain ».